

83 N° 7 1961

Le Saint-Siège et les problèmes sociaux

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE

p. 752 - 755

<https://www.nrt.be/fr/articles/le-saint-siege-et-les-problemes-sociaux-1838>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Le Saint-Siège et les problèmes sociaux. — (Alloc. du 14 mai 1961. — *L'Oss. Rom.*, 15-16 mai 1961; *La Doc. cath.*, 1961, col. 689-697).

Le 70^e anniversaire de l'encyclique *Rerum novarum* (15 mai 1891) a été marqué par une rencontre internationale à Rome de travailleurs chrétiens. Cette rencontre fut organisée par la F.I.M.O.C. (Fédération internationale des Mouvements Ouvriers Chrétiens) et le groupement des « Conversations internationales d'Action catholique en milieu ouvrier adulte ».

Le dimanche 14 mai, un cortège de 100.000 travailleurs (80.000 italiens, 20.000 de 60 autres pays) défila du Colisée à la place Saint-Pierre. Le Souverain Pontife, entouré de dix-huit cardinaux, quatre-vingts évêques et des dirigeants des grands mouvements ouvriers chrétiens, accueillit l'hommage et les dons des travailleurs et leur adressa une allocution, rappelant l'action des Papes en matière sociale, depuis Léon XIII, et annonçant la prochaine publication d'une nouvelle encyclique sur le sujet.

Rerum Novarum.

« Le Pape Léon XIII, l'admirable Pontife, avait voulu tirer des trésors de l'enseignement séculaire de l'Eglise la doctrine juste et sainte, la vérité qui éclairer, afin d'organiser l'ordre social selon les besoins de son temps.

Cette lettre encyclique *Rerum Novarum*, en prenant position avec grand courage, autant qu'avec clarté et décision, sur tout ce qui concerne les divers rapports des paysans et des ouvriers, des prolétaires, avec les propriétaires et les patrons, montrait combien il était indispensable de revenir à la justice et à l'équité pour le bénéfice et l'avantage des uns et des autres, en rappelant la nécessité tant de l'intervention de l'Etat que de l'action honnête et loyale des intéressés, ouvriers et employeurs.

Rerum Novarum fut donc en cet ordre un premier et solennel rappel de principes qui toucha un peu tout le monde et qui, tout en limitant sa portée à la question ouvrière dans le cadre des rapports susdits, eut le mérite de découvrir un horizon d'autant plus lumineux qu'il tirait sa lumière et son rayonnement de la très pure doctrine de la Sainte Eglise catholique et de ses sources intarissables, qui sont l'Ancien et le Nouveau Testament. »

Quadragesimo Anno et Pie XII.

Les années qui suivirent la publication de l'encyclique et notamment les situations complexes et difficiles créées par la première guerre mondiale amenèrent « le grand et lumineux esprit, le cœur très ferme de Pie XI à reprendre le dialogue du Siège apostolique avec le monde du travail, en faisant mieux connaître la doctrine sociale de l'Eglise sur les nouvelles conditions nées des conquêtes elles-mêmes de l'esprit humain, du progrès des techniques nouvelles bouleversant les formes traditionnelles devenues onéreuses pour les masses laborieuses des

champs et des ateliers. » Dans *Quadragesimo Anno*, « avec l'étude et la solution des nouveaux problèmes majeurs du secteur industriel, l'horizon de la question sociale s'élargissait et devenait lumineux. Ce fut le résultat de la précision et du relief plus vif qui était donné au travail, à la propriété, au salaire, devant les exigences du bien commun et donc sous l'aspect social. Au sommet, il y avait toujours le principe suprême selon lequel se règle tout rapport : à savoir, non pas la libre concurrence effrénée ni la toute-puissance économique, forces aveugles toutes les deux ; mais les armes éternelles et sacrées de la justice et de la charité.

Les exigences de la justice ne peuvent être vraiment satisfaites si la société ne réorganise pas ses structures en reconstituant des corps intermédiaires à finalités économiques et sociales.

Quadragesimo Anno faisait apparaître une conséquence puissante et importante, savoir : le recherche patiente et incessante de la collaboration entre les nations grandes et petites. »

« Pie XII, lui aussi, se plaçant dans le sillon de *Quadragesimo Anno*, éclaira de son haut enseignement les divers secteurs de la sociologie dont il eut à s'occuper, en fonction de la structure interne des diverses communautés politiques, ainsi que de leurs rapports entre elles sur le plan mondial.

Souvent ses paroles ou ses écrits ont été un enseignement occasionnel, caractérisé par l'ampleur des horizons considérés et découverts. »

La prochaine encyclique sociale.

Depuis trente ans, de nouveaux problèmes ont surgi. L'Eglise se doit de transmettre au monde actuel le message d'une doctrine sociale qui l'éclaire et le sauve. S.S. Jean XXIII avait espéré offrir aux travailleurs au jour même anniversaire de *Rerum Novarum* une nouvelle encyclique¹. Terminée dans sa rédaction latine, elle n'a pas encore pu être traduite dans les diverses langues, de manière à être publiée partout simultanément. Mais le Pape est heureux de faire connaître déjà les grandes lignes de ce document qui se divise en quatre parties :

1°) La synthèse des enseignements de Léon XIII, Pie XI, Pie XII.

2°) La présentation des problèmes qui depuis soixante-dix ans n'ont pas cessé de peser sur la situation sociale, à cause de l'évolution du monde et qui appellent des mises au point de la doctrine proposée par les derniers Pontifes. S.S. Jean XXIII indique ces problèmes : « ils concernent les rapports entre l'initiative privée et l'intervention des pouvoirs publics dans le domaine économique ; puis, la constante multiplication des formes d'association dans les diverses manifestations de la vie ; la rémunération du travail ; les exigences de la justice à l'égard des structures de production ; et la très grave question de la propriété privée. »

3°) Les problèmes traités dans la troisième partie de l'encyclique sont les plus évidents et les plus urgents de l'heure présente. Ils donneront au nouveau document pontifical son aspect caractéristique.

C'est d'abord le problème de l'agriculture. Celle-ci a connu pendant des millé-

1. Le 29 décembre 1960, recevant le Corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège, S.S. Jean XXIII avait annoncé, comme un des points de son programme pour 1961, la publication d'une encyclique commémorative de *Rerum Novarum*. « Nous promulguerons pour célébrer dignement la grande encyclique du Pape Léon XIII, un document qui confirmera, par l'adjonction de Notre voix à celles de Nos grands Prédécesseurs, les sollicitudes constantes de l'Eglise, tournées maintenant non plus seulement vers tel ou tel point de l'ordre social à établir, mais vers tout son ensemble, comme paraît l'exiger le temps dans lequel nous vivons. » (A.A.S., 1961, 42).

naires une histoire féconde et merveilleuse. Elle passe par une crise très dange-reuse qu'il faut travailler à résoudre².

« Un autre problème de proportions mondiales... c'est l'état d'indigence, de misère et de famine dans lequel se débattent des millions et des millions d'êtres humains. D'où le malaise, qui parfois est une réalité cruelle, des rapports entre communautés politiques économiquement développées et celles qui sont sous-développées. »

Devant un tel problème, que l'histoire a pu croire insoluble à cause du retard des systèmes économiques des régions les plus déshéritées, il faut réaffirmer le principe de la solidarité de tous les humains, le devoir pour les collectivités et les individus d'aider de leur superflu ceux qui sont dans la pénurie. Mais une aide occasionnelle n'élimine pas les racines du mal. « C'est pourquoi une œuvre de collaboration s'impose sur le plan mondial, œuvre désintéressée, multiforme, directe, pour mettre à la disposition des pays économiquement sous-développés de grands capitaux et d'intelligentes compétences techniques, capables de favoriser et de promouvoir en même temps le développement économique et le progrès social, en veillant avec une saine et bienfaisante prudence à intéresser les premiers et principaux protagonistes du travail humain à la réalisation de leur propre élévation individuelle, familiale et sociale. »

A la base de cette œuvre immense et à la fois urgente pour la paix du monde, il faut mettre la reconnaissance d'un ordre moral, fondé sur Dieu, qui est le distributeur du bien-être et de la richesse, le tuteur de la justice. « C'est là le motif fondamental de l'intervention de la religion et de la Sainte Eglise également dans le domaine économique et social. Toujours le Décalogue, chers fils, toujours l'Evangile. C'est de Jésus béni, « voie, vérité, lumière du monde », thaumaturge au service des nécessités et infirmités humaines, martyr divin pour l'expiation humaine, et roi victorieux et triomphant des siècles et des peuples, que l'effort de recherche de la justice s'inspire et tire sa force. La défense et l'élévation des faibles et des indigents font découvrir les merveilles de la charité, ces merveilles qui assurent le salut et la résurrection des hommes et des communautés ethniques, la transformation des zones arriérées et des secteurs sous-développés.

C'est la grande responsabilité qui s'impose à tous, absolument tous, et à laquelle personne ne peut se soustraire. Le jugement final de l'univers, au terme de son destin, le voici : « Venez les bénis de mon Père, retirez-vous maudits » (*Matth.*, XXV, 34, 41). Ces mots sont le résumé et la conclusion de l'histoire du monde, laquelle se consomme et se décide dans l'acceptation ou le refus des formes les plus variées de l'assistance sociale d'homme à homme, de famille à famille, de nation à nation. »

4°) La quatrième partie de l'encyclique donne une vision de cette réorganisation de la coexistence sociale à la lumière de l'enseignement de l'Eglise.

Le document s'achève par des indications qui sont de nature à rendre de plus en plus agissante en tous et en chacun la conscience de ses devoirs sociaux.

2. Dans l'allocution du 19 avril 1961 à la Confédération italienne des cultivateurs directs, c'est-à-dire propriétaires exploitants et fermiers, S.S. Jean XXIII avait exprimé déjà sa sollicitude pour les problèmes sociaux des agriculteurs. Reprenant le thème du Congrès : « Rendre confiance au monde paysan par une politique agricole organique et courageuse » le Pape avait exhorté ses auditeurs à la confiance en Dieu, créateur de toutes choses, à la confiance dans les forces que Dieu a données à l'homme, surtout lorsqu'elles s'unissent dans la solidarité, à la confiance dans les pouvoirs publics qui ne peuvent se désintéresser au sort d'une classe si importante de la population. Le Pape avait parlé aussi alors de la prochaine encyclique sociale (*L'Oss. Rom.*, 21 avril 1961; *La Doc. cath.*, 1961, col. 645-649).

Le Pape termina son allocution en contemplant à nouveau avec bonheur la diffusion toujours plus large du message de justice et de charité de l'encyclique *Rerum Novarum*.

E. B.